

LES JURATS

(lè dzera)

D. C., 1635 : « ...es Jurats ».

R. C., 1652 : « ... la Grange des Jours ».

Les Jurats, comme les mots *Jura*, *Jorat* (en allemand *Jurten*), *Joux*, *Jeur*, *Joer*, *Jor*, *Jeux*, *Djeux*, *Zeur*, *Zour*, etc., si fréquents dans l'onomastique de notre pays, provient d'une racine celtique ou préceltique, *juris*, tôt adoptée par le latin, et qui désignait, semble-t-il, une hauteur boisée, une forêt de montagne. Les dérivés et composés sont eux aussi nombreux. Pensez aux *Jorette*, *Joratcl*, *Jorasse*, *Jorogne*, *Six Jeur*, *Granjeur*, etc.

Les Jurats de Vallorbe sont un lieu accidenté, près du viaduc du *Day*, couvert de broussailles et d'arbres forestiers, restes de l'ancienne forêt défrichée en partie vers 1816.

A noter qu'il y a à cet endroit, sur la route cantonale de Vallorbe au Creux et à Ballaigue, un *Café du Jura* dont le nom est moderne et n'a rien à faire avec *Les Jurats*. (Le *Jura* se dit en patois lu jürá.)

Pierre Chessex, Etude toponymique de la Commune de Vallorbe, 1951.